



Avant Programme CSO DIMANCHE 04 MAI 2025
Organisé par : CLUB EQUESTRE JAFOURA
Sous l'égide de la
FEDERATION TUNISIENNE DES SPORTS ÉQUESTRES



1. CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 24^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2025.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 27^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2025.
- Règlement sportif général de la FTSE, édition 2023
- Règlement vétérinaire, 15^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2025.

2. COMITE D'ORGANISATION DU CONCOURS

Président du Concours :	Mr Zouheir Dammak
Directeur du Concours :	Mr Ayoub Dammak Tel : +216 25 900 901 Email : ayoub@jafoura.com
Coordinateur Fédéral :	Mr Aymen Dammak
Conseiller technique :	Mr Anis Sellami
Membres :	Mr Tarek Ben Hlima Mr Ahmed Chaaben
Trésorerie :	Mme Leila Mheni
Secrétariat :	Mme Thouraya Ayedi



3. OFFICIELS DU CONCOURS

- **JURY DE TERRAIN**

President: Mr Dammak Aymen (TUN)
Judges : Mme Hela Mnif (TUN) || Mme Bouhleli Imen (TUN) || Mr Keskes Nadhem (TUN) || Mr Walid Ghorbel (TUN)
Chronométrateur : Mr Keskes Nadhem (TUN)

- **COMMISSAIRE AU PADDOCK**

Commissaire en chef : Mr Aziz Masmoudi (TUN)
Stewards : Mr Walid Moalla (TUN) || Mr Amrou Mziou (TUN)

- **CHEFS DE PISTE**

Chef de piste : Mr Mondher Aloui (TUN)
Chef de piste adjoint : Mr Taboui Ali (TUN)

- **MEDECIN DU CONCOURS :** Dr. Chakib Marrakchi
- **VETERINAIRE DU CONCOURS :** Dr. Ahmed Bahloul
- **MARECHAL-FERRANT:** Mr Adel Ajroud

4. HEBERGEMENT DES CHEVAUX

Les organisateurs mettent à la disposition des participants **des boxes sur places**.

Journée : 30 Dinar || Nuit (2 jours et une nuitée) : 50 Dinars

Pour vos réservations, merci de contacter Mr Abdejlil Awadi (29.551.475).



5. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

- **DEROULEMENT**

Extérieur

- **PISTE DU CONCOURS**

Dimensions : 75mx45m

Nature : Sable

- **TERRAINS D'ECHAUFFEMENT**

Dimensions : 70mx35m

Nature : Sable

- **FICHES DE SECURITE**

Olaf Peterson

- **MATERIEL DE CHRONOMETRAGE**

Tag Heuer

- **ENGAGEMENT :**

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE: www.ftse.org.tn avant **VENDREDI LE 02 MAI 2025** à minuit pour **DIMANCHE le 04 MAI 2025**.

Frais : - 50 Dinars pour les épreuves **Initiation**

- 60 Dinars pour les épreuves **Préparatoire**

- 70 Dinars pour l'épreuve **CSO***

- 80 Dinars pour l'épreuve **CSO****

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.

6. PROGRAMME DU CONCOURS

DIMANCHE 04 MAI 2025

08H30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Initiation I (60cm)
A la suite: Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : Initiation II (70 cm)
A la suite: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : Préparatoire I (80 cm).
A la suite: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : Préparatoire II (90 cm).
A la suite: Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : CSO* (100 cm)
A la suite: Reconnaissance de la piste : Epreuve 6 : CSO** (110-120 cm)

NB :

- **Au vu des conditions sanitaires actuelles, une visite vétérinaire sera faite.**

En plus des carnets de santé chaque club devra se munir d'une attestation signée par son vétérinaire attestant la prise de température sur 72h des chevaux /poneys participants au concours.

- **Il est de la responsabilité de chaque club affilié de s'assurer que leurs participants ont l'âge correct et qu'ils répondent aux conditions d'engagement aux épreuves auxquelles ils sont engagés conformément aux tableaux des catégorisations et conditions techniques**
 - **Un contrôle des documents des chevaux participant au concours sera effectué.**
 - **Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la FTSE**
- **Les horaires et les barèmes des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.**

7. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

DIMANCHE LE 04 MAI 2025

Epreuve 1 : Initiation I

Date et heure: **DIMANCHE LE 04 MAI 2025 à 8H30**
Catégorie de Cavaliers: **Licence Initiation**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
Barème: **Barème A sans chrono sans barrage**
Vitesse: 325 m/min
Hauteur: 60 cm

Classement	Prix
Parcours sans faute	Médaille

Participation des chevaux à l'épreuve Initiation :3 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

Epreuve 2 : Initiation II

Date et heure: **DIMANCHE LE 04 MAI 2025 à la suite.**
Catégorie de Cavaliers: **Licence Initiation**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux Barème:
Barème : **Barème A sans chrono sans barrage**
Vitesse: 325 m/min
Hauteur: 70 cm

Classement	Prix
Parcours sans faute	Médaille

Participation des chevaux à l'épreuve Initiation :3 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

Epreuve 3 : Préparatoire I

Date et heure : **DIMANCHE LE 04 MAI 2025 à la suite.**
Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification.**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux.
Barème : **Barème A sans chrono sans barrage**
Vitesse : 325 m/mn
Hauteur: 80 cm
Largeur : 90 cm

Classement	Prix
Parcours sans faute	Médaille

Participation des chevaux à l'épreuve Préparatoire :2 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

Epreuve 4 : Préparatoire II

Date et heure : **DIMANCHE LE 04 MAI 2025** à la suite.
 Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification.**
 Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux.
 Barème : **Deux phases temps différés**
 Vitesse : 325 m/mn
 Hauteur: 90 cm
 Largeur : 100 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 250 DTS
2 ^{ème}	Médaille + 150 DTS
3 ^{ème}	Médaille + 100 DTS
4 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille
Dotation Totale	500 Dinars

Participation des chevaux à l'épreuve Préparatoire : 2 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

Epreuve 5 : CSO*

Date et heure : **DIMANCHE LE 04 MAI 2025** à la suite.
 Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification/Compétition**
 Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus
 Barème : **Barème Difficultés progressives au chrono sans barrage (Art. 269)**
 Vitesse : 350 m/mn
 Hauteur: 100 cm || JOKER (110cm)
 Largeur : 110 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 300 DTS
2 ^{ème}	Médaille + 180 DTS
3 ^{ème}	Médaille + 120 DTS
4 ^{ème} & 5 ^{ème}	Médaille
Dotation Totale	600 Dinars

Participation des chevaux à l'épreuve Préparatoire : 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

Epreuve 6 : CSO**

Date et heure : **DIMANCHE LE 04 MAI 2025** à la suite.
 Catégorie de Cavaliers: **Licence Compétition**
 Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus
 Barème : **Barème A au chrono avec barrage (Art. 238.2.2)**
 Vitesse : 350 m/mn
 Hauteur: (110-120cm)
 Largeur : (120-130Cm)

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 350 DTS
2 ^{ème}	Médaille + 200 DTS
3 ^{ème}	Médaille + 150 DTS
4 ^{ème} & 5 ^{ème}	Médaille
Dotation Totale	700 Dinars

Participation des chevaux à l'épreuve Préparatoire : 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.



ANNEXE

Réclamations :

Conformément à l'article 10 du règlement sportif général de la FTSE : Tout réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 150 dt et déposée auprès du président du jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant :

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance :

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval a entiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours Équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours :

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du Jury.

YELLOW WARNING CARD 2025

Event _____

Competition _____

Date _____

Person Responsible
Art. 118.3, FEI General Regulations (GRs)

Name _____

FEI ID _____

Horse Name _____

OFFENCE (please tick one)

- Abuse of Horse**
GRs Art. 142 & 164.3 and/or Eventing Rules Art. 526 & 527 (please specify)
Reason _____
- Incorrect Behaviour as defined by the GRs**
GRs Art. 164
- Non-Compliance with Protective Headgear Rules**
GRs Art. 140
- Non-Compliance with applicable Sport Rules** (specify)
GRs Art. 164
Please specify which sport Rules: _____

Signature of Official _____

Signature of Person Responsible _____

YELLOW WARNING CARD 2025

Extract of Art. 164.3, FEI General Regulations (GRs)

24th Edition, 01 January 2020, updates effective 01 January 2025



164.3 Yellow Warning Card

(a) A Yellow Warning Card may be issued to a Person Responsible by the President of the Ground Jury, the Chief Steward or the Technical Delegate during the Period of Jurisdiction for the following offences:

- Abuse of Horse
- Incorrect Behaviour by the Person Responsible and/or Incorrect Behaviour by a member of their entourage. For the purpose of this article, the term "entourage" shall mean the Person Responsible's parent, spouse or partner, family member, coach, trainer, groom, crew or other person directly connected with the Person Responsible and includes the owner(s) of the Person Responsible's Horse.
- Non-compliance with applicable Sport Rules
- Non-compliance with Protective Headgear Rules

(b) The Yellow Warning Card may be delivered either by hand or by any other suitable means. If after reasonable efforts the Person Responsible cannot be notified during the Period of Jurisdiction that the Person Responsible has received a Yellow Warning Card, the Person Responsible must be notified in writing within fourteen (14) days of the Event.

(c) A Yellow Warning Card may be issued in addition to any other Sanction(s) that may be issued in accordance with these GRs and/or the relevant Sport Rules.

(d) If the same Person Responsible receives one (1) or more Yellow Warning Card(s) at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card, the Person Responsible shall be automatically suspended for a period of two (2) months after official notification from, or on behalf of, the FEI Secretary General.

Extract of Art. 527, FEI Eventing Rules

26th Edition effective 01 January 2025

Yellow Warning Card will be systematically awarded for the following offence:

- a) All cases of excessive use of whip, as defined above, or by stronger sanction(s) (as provided for under Art.526.2).
- b) Any other cases of Abuse of Horse
- c) Excessive pressing of a tired horse
- d) Riding an Exhausted horse coupled in addition to Disqualification.



